

Image not found or type unknown



Pouvoir pour succession à mon frère

Par **gilles1947**, le **05/11/2013 à 10:01**

Bonjour,
Je viens de recevoir du notaire de ma mère suite à son décès une demande de pouvoir total en faveur de mon frère avec qui je suis fâché. Suis je obligé de l'accepter et si oui puis avoir confiance ou si je refuse de signer qu' adviendra t il de la succession.
Pourquoi pas donner ce pouvoir au notaire.
PS Ma mère habitait Tours ainsi que mon frère moi j'habiterai Toulouse.
D'avance merci
Amicalement